

EN 2540:2018



NBN EN 2540:2018



**Série aérospatiale - Acier X7CrNiAl17-7 (1.4568) - Elaboré à l'air -
Mis en solution et durci par précipitation - Tôles et bande - $a \leq 6$
mm - $1\ 240\ \text{MPa} \leq R_m \leq 1\ 450\ \text{MPa}$**

Valable à partir de 28-08-2018

ICS: 49.025.10

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN 2540

Août 2018

ICS 49.025.10

Version Française

Série aérospatiale - Acier X7CrNiAl17-7 (1.4568) - Elaboré
à l'air - Mis en solution et durci par précipitation - Tôles et
bande - $a \leq 6 \text{ mm}$ - $1\,240 \text{ MPa} \leq R_m \leq 1\,450 \text{ MPa}$

Luft- und Raumfahrt - Stahl X7CrNiAl17-7 (1.4568) -
Lufterschmolzen - Lösungsgeglüht und ausgelagert -
Bleche und Bänder - $a \leq 6 \text{ mm}$ - $1\,240 \text{ MPa} \leq R_m \leq 1\,450 \text{ MPa}$

Aerospace series - Steel X7CrNiAl17-7 (1.4568) - Air
melted - Solution treated and precipitation hardened -
Sheet and strip - $a \leq 6 \text{ mm}$ - $1\,240 \text{ MPa} \leq R_m \leq 1\,450 \text{ MPa}$

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 13 mai 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	5
2 Références normatives	5
3 Termes et définitions	5
4 Exigences	5

Avant-propos européen

Le présent document (EN 2540:2018) a été élaboré par l'Association Européenne de l'Industrie Aérospatiale et de la Défense - Normalisation (ASD-STAN).

Après enquêtes et votes effectués suivant les règles de cette association, cette norme a reçu l'approbation des Groupements nationaux et des Services Officiels des pays membres de l'ASD, avant sa présentation au CEN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en Février 2019, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en Février 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

EN 2540:2018 (F)**Introduction**

La présente Norme Européenne fait partie de la série de normes EN de matériaux métalliques pour les applications aérospatiales. L'organisation générale de cette série est décrite dans l'EN 4258.

La présente Norme Européenne a été préparée conformément à l'EN 4500-005.

1 Domaine d'application

La présente Norme Européenne spécifie les exigences relatives à :

Acier X7CrNiAl17-7 (1.4568)
Elaboré à l'air
Mis en solution et durci par précipitation
Tôles et bandes
 $a \leq 6$ mm
 $1\ 240\ \text{MPa} \leq R_m \leq 1\ 450\ \text{MPa}$

pour les applications aérospatiales.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de façon normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 2043, *Série aérospatiale — Matériaux métalliques — Exigences générales pour la qualification des demi-produits (à l'exclusion des pièces forgées, matricées ou moulées)*

EN 4258, *Série aérospatiale — Matériaux métalliques — Organisation générale de la normalisation — Liens entre les types de normes EN et leur utilisation*

EN 4500-005, *Série aérospatiale — Matériaux métalliques — Règles pour la rédaction et la présentation des normes de matériaux — Partie 005 : Règles spécifiques aux aciers*

EN 4700-001, *Série aérospatiale — Aciers et alliages résistant à chaud — Produits corroyés — Spécification technique — Partie 001 : Plaques, tôles et bandes*

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

4 Exigences

Voir Tableau 1.